



## Offres de prêt caduque cf. Assurance

Par **Boulette13**, le **28/11/2016** à **20:13**

Bonjour,

Je suis en cours de rachat d'un crédit immobilier avec une nouvelle banque. Les offres signées ont été prises en compte et j'attends depuis quinze jours (date de validation des offres reçues) que la nouvelle banque débloque les fonds et les transmette à l'ancienne banque. Ce jour, la nouvelle banque me téléphone en me disant qu'il faut refaire les offres. Ils ont oublié de mettre

dans les offres une garantie d'assurance, l'IPP, alors que je leur avais bien transmis cette notification dans ma fiche d'assurance. Par ailleurs, toutes les garanties exigées par la banque apparaissent bien dans l'offre, l'IPP étant une volonté de ma part. La banque admet qu'ils ont fait une erreur, quel peut être mon recours contre eux? J'ai prévu des travaux dans mon appartement et attendait la confirmation du crédit pour les lancer (car une ligne travaux était prévue)... quel est le risque pour eux que l'IPP ne soit pas mentionnée dans l'offre?

Merci de votre aide, je suis désabusée